

Relevé de décisions - Conseil municipal du 08/02/23

Présents : Mmes KAUFFMANN, RODRIGUEZ, VEUTIN, LORENZI et BRAULT,
MM SCHWARTZ, CESARONI, MANGIN, EISENBERG, MULLER.

1- Résidence Daniel Guilhen

M. CESARONI indique que

- Le calcul des charges 2022 est en cours
- deux demandes d'installation de fibre ont été réalisées pour 2 locataires (difficultés techniques à passer les câbles, intervention de plusieurs entreprises)
- le chauffage de la résidence fonctionne (pas de panne depuis l'intervention de M SCHMITT en mars dernier)
- l'entretien annuel doit être réalisé (Relancer M SCHMITT)
- le lampadaire de la cour de la résidence a été retrouvé au sol, il a sans doute été renversé par un véhicule.

Mme la Maire précise que :

- Les logements sont tous occupés. Mme FORESTAT est partie fin janvier, son logement est occupé par M. POTY Hugo depuis le 01/02/23.
- la commande de pellets a été réalisée : le prix à la tonne a largement baissé, 500 € /tonne

2- Assainissement : taxe, contrat d'entretien

⇒ En raison de travaux à prévoir sur la STEP (remplacement de pompes et autres pièces, évacuation des boues), Mme la Maire indique que le budget 2023 devra être réajusté afin d'être équilibré. Le bilan 2022 présente un déficit de 900€. De nouvelles recettes sont à identifier :

2 possibilités :

- Virement du budget communal vers le budget assainissement
- augmentation de la taxe d'assainissement

Pour info :

- la taxe communale s'élevait à 2.35 € en 2020 et 2.50€ en 2021
- le montant facturé par le syndicat du Soiron pour le m3 d'assainissement est de 4.05 € TTC

Après échanges et discussion, le Conseil vote à l'unanimité une augmentation de la taxe d'assainissement à compter de février 2023 : De 2.75 € le m3 à 3 € le m3.

⇒ Le contrat d'entretien a été réactualisé par la société « Egouts services » en accord avec la commune. Des avoirs ont été ajoutés au contrat. M. SCHWARTZ indique qu'il a été constaté des problèmes lors des nettoyages liés à la présence dans certaines conduites de racines et de béton. Un devis de 1 500 € a été transmis par Egouts services pour un passage de caméra dans ces conduites, afin d'identifier les problèmes et de proposer des solutions adaptées.

⇒ la date retenue pour le faucardage est le samedi 18/02 à 8h30. Une information sur Panneau Pocket et FB sera réalisée pour un atelier coopératif.

⇒ Un nettoyage de la cuve doit être prévu également.

3- Sécurité du village

M. CESARONI indique que le boîtier du candélabre rue du Château en face de chez M. TRICHOT et à côté de l'arrêt de bus a été ouvert. Les fils électriques ont été sortis. Il s'agit ici sans doute d'un acte volontaire, puisqu'il est nécessaire d'utiliser des outils pour ouvrir ce boîtier. La lampe fonctionne.

Rue de l'Yron : une réunion publique sera proposée 1 vendredi en fin de journée (10/03/23 ?) avec le technicien de MMD 54 pour sécuriser la rue de l'Yron. L'ensemble des habitants sera convié. Plusieurs solutions sont envisageables (sens unique, chicanes...). Il faudra veiller à laisser l'accès aux services du SDIS et SIRTOM.

Priorités à droite sur l'ensemble du village : après rencontre avec les services de gendarmerie et MMD 54, cette solution ne semble pas la mieux adaptée pour Ville-sur-Yron. Néanmoins, les marquages au sol et le remplacement de panneaux au mauvais état sont à prévoir.

Le passage piéton devant la mairie est toujours dangereux, la zone 30 n'est pas respectée. La solution du feu tricolore est envisagée.

Elagage des marronniers rue du Trimazo : Mme la Maire s'est informée auprès des services départementaux. L'élagage incombe à la commune pour les arbres « à l'intérieur » du village sur la départementale. Le devis reçu s'élève à 1 550 €. M. MULLER propose que l'élagage soit réalisé en interne. La date du 4 mars est retenue.

4- Personnel communal

Mme BOULAY est en maladie. Elle a demandé une retraite anticipée. La commune a transmis l'ensemble des pièces au Centre de gestion 54 qui instruit le dossier.

Mme la Maire indique que le recrutement d'un agent technique pour une période de 6 mois. (mars-août 2023) est en cours. Pour le moment seul un CDD peut être proposé, puisque Mme BOULAY appartient toujours à l'effectif communal. Lorsque sa demande de retraite anticipée sera validée, la commune pourra recruter puis titulariser un agent sur son poste.

Les entretiens se tiendront le 14/02. Une douzaine de candidatures a été reçue, dont 3 personnes disposant d'une expérience dans le domaine des espaces verts.

M. SCHWARTZ propose qu'une demande de devis soit établie pour l'externalisation des missions de l'agent technique, afin d'avoir une idée sur le coût de cette prestation si elle était réalisée par une entreprise. Certaines communes procèdent ainsi. Les sociétés ID verte, DHR, Intervention, les paysagistes locaux et les CAT sont évoqués.

5- Subvention école Mars-la-Tour

L'école de Mars la Tour sollicite le soutien de la commune pour une élève scolarisée à Mars la Tour mais habitant à Ville-sur-Yron, pour un voyage scolaire à Paris. Il est proposé d'attribuer un soutien de 50 €, somme identique à la classe de neige effectuée par l'école Pablo Picasso, à laquelle 4 élèves de Ville-sur-Yron ont participé.

8 votes pour, 2 votes contre.

6- Cimetière

La demande de subvention pour la végétalisation du cimetière (travaux réalisée en 2021/2022) a enfin été instruite par l'agence de l'eau. L'aide régionale a été versée.

Mme RODRIGUEZ indique que le sedum ne pousse pas suffisamment. La société en charge des travaux ID VERDE sera rencontrée prochainement. Un rapport doit être établi (M NISI).

Mme VEUTIN a évacué les nombreux pots de fleurs en plastique présents au cimetière.

Mme BRAULT indique le bac à compost est rempli (pas uniquement de déchets verts) et que les déchets présents au cimetière doivent être évacués. Une information sera réalisée pour rappeler aux habitants que le fonctionnement du compost doit être respecté.

M. MULLER précise qu'il est nécessaire de trouver un emplacement pour stocker les matériaux également.

M. MULLER propose d'évacuer les déchets.

7- Beaux villages lorrains

Mme la Maire indique qu'il est nécessaire de délibérer quant à la cotisation à l'association les « Beaux villages lorrains » qui a été modifiée. Elle s'élevait à 1€ par habitant, elle s'élève désormais à 0.50 cents par habitant.

Vote à l'unanimité.

Points d'info

Eglise : Mme la Maire indique que l'intégralité des subventions pour la rénovation de la toiture de l'Eglise a été perçue. L'opération avec la fondation du patrimoine et la générosité des donateurs ont permis à la commune de

mener une « opération blanche » cofinancée à 100%. (Possibilité de dépasser les 80% de soutien si les 20% restants sont des dons/soutiens privés, avec autorisation du sous-préfet).

Café associatif : lancement et dépôt de l'appel d'offres le 3 février 2023, sur la plateforme dédiée de l'ADM 54. Études de sols et de structures : intervention les 21 et 22 février.

La Commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis (dématérialisée) est prévue le 03.03 à 17h en présence de David Lux. MM SCHWARTZ, MULLER, MANGIN, EISENBERG, Mmes VEUTIN et LORENZI seront présents.

CCAS, repas des anciens : Mme BRAULT indique que le repas a été fixé au 26 mars. 111 habitants sont conviés. Philippe JACQUEMIN propose ses services pour la restauration. Le CCAS propose une animation (chorale ?). M. DELMAS réalise les invitations/menus, Mme PERRIN s'occupe de la décoration, du pain, des brioches. L'invitation et un coupon réponse seront diffusés via les boîtes aux lettres. La salle sera préparée le 26 mars au matin.

Foyer de Ville-sur-Yron : la convention a été signée. Le Foyer demande l'autorisation à la commune de changer les barillettes des portes de la salle René Bertin. Après échanges, le Conseil Municipal valide la proposition. Le foyer « en tant que locataire des lieux » procèdera au remplacement à sa charge. Un jeu de clefs devra être confié à la mairie.

Caméras des champs : la manifestation est prévue du 4 au 7 mai 2023. 8 séances scolaires sont prévues. La programmation est en cours, le comité de pilotage travaille sur cette nouvelle édition.

Travaux de Solyron / toiture de la mairie : les dossiers de demande de subvention pour les travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie ont été envoyés. Mme la Maire adressera un courrier à Solyron pour l'informer des travaux de réfection de la toiture.

Rue du Trimazo, travaux de WH : pas de nouvelles de l'entreprise à ce jour, une relance sera effectuée fin février

Parking Poids-Lourds : Mme RODRIGUEZ s'interroge quant au poids lourds stationné sur le parking au bord de l'Yron (à côté de la Toque Lorraine). Mme la Maire indique qu'elle a été informée par le conducteur et que la commune ne bénéficie pas de solution alternative pour le moment. Ce point devra être abordé lors d'un prochain conseil. Mme la Maire interrogera également les services d'OLC à ce sujet.

Inondation Grizières : suite à la vidange de l'étang de Mars la tour, les fossés et champs à Grizières ont été inondés. Des dépôts ont été constatés. Les agriculteurs exploitants, la DDT et la commune de Mars la Tour sont informés.

Prochains évènements :

10 mars 2023 : intervention des techniciens du Parc Naturel Régional de Lorraine pour nettoyage et défrichage du chemin menant à la prise d'eau, un chantier coopératif sera proposé,

16 mars 2023 : don du sang, salle René Bertin,

31 mars 2023 : nuit de la chouette, en partenariat avec le PNRL et Natura 2000

Le prochain CM se tiendra le 10 mars 2023.

La Maire
Maud LORENZI

